

Publications économiques et financières



Panorama de La Réunion

N° 805 / août 2024

Caractéristiques structurelles

| | |
|--------------------------|---|
| Chef-lieu | Saint-Denis |
| Superficie | 2 512 km ² |
| Situation géographique | Océan Indien, Archipel des Mascareignes, Paris à 9 300 km, Port-Louis à 210 km |
| Langues parlées | Français et créole réunionnais |
| Monnaie | Euro (€) |
| Statut | Département et Région d'Outre-mer (DROM) et région ultrapériphérique (RUP) |
| Rang mondial IDH (2010) | 54 |
| Représentation nationale | 7 députés, 4 sénateurs et 1 représentant au Conseil économique, social et environnemental |
| Représentation de l'État | Préfet |

Géographie : une île montagneuse, au cœur de l'océan Indien

L'île de La Réunion fait partie, avec les îles Maurice et Rodrigues, de l'archipel des Mascareignes dans l'océan Indien. Elle est d'une superficie de 2 512 km² (trois fois inférieure à la Corse) et éloignée de 9 300 kilomètres de Paris. Son relief est tourmenté et montagneux en son centre, où culmine à 3 069 mètres le Piton des Neiges. La moitié de la population de l'île se concentre sur les zones littorales, le reste des habitants se répartissant entre la mi-pente (entre 150 et 400 mètres) et les « Hauts ». La Réunion est la troisième région la plus densément peuplée de France, avec une densité de 353 hab/km².

Repères historiques : d'escale dans l'océan Indien à région monodépartementale

Escale sur les routes commerciales de l'océan Indien, La Réunion reçoit durant plusieurs siècles la visite de navigateurs malais, arabes et européens. Les Français y débarquent pour la première fois en 1638, avant d'en faire une colonie administrée au nom du Roi par la Compagnie des Indes orientales. Son économie connaît un premier essor au début du XVIII^e siècle avec l'exportation des épices et surtout du café, dont l'exploitation repose sur le travail d'esclaves toujours plus nombreux en provenance de Madagascar, d'Inde et d'Afrique orientale. En 1764, suite à la faillite commerciale de la Compagnie, le roi de France rachète l'île.

L'esclavage, qui se généralise dans le sillage du développement de la culture de la canne et de la production de sucre au XIX^e siècle, ne résiste pas au régime issu de la révolution de Février : son abolition est proclamée le 20 décembre 1848 sur l'île, alors peuplée de 103 000 habitants, dont 60 000 esclaves. Le système économique et social se réorganise autour de l'engagisme, qui consiste à faire venir dans la colonie des travailleurs avec un contrat de travail temporaire en provenance majoritairement d'Inde, d'Afrique et de Chine. Dans les faits, les conditions des engagés restent relativement proches de l'esclavage.

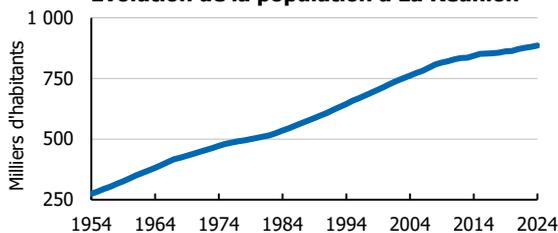
La 1^{re} Guerre mondiale mobilise 14 000 Réunionnais (8 % de la population). Elle renforce le mouvement assimilationnisme qui aboutit à la départementalisation de l'île en 1946. Les progrès économiques et sociaux sont lents après-guerre. Ils connaissent une accélération dans les années 1960 et 1970 qui s'accompagne de transformations profondes des infrastructures : l'hôpital Félix Guyon est inauguré en 1957, la route en corniche en 1963, l'usine hydroélectrique de Takamaka en 1968, l'université en 1970. Si dans les années 1990 et 2000, La Réunion accède à l'égalité sociale avec l'harmonisation des prestations avec l'Hexagone, la persistance des difficultés (emploi, insertion des jeunes, « vie chère ») provoque sporadiquement des manifestations de grande ampleur (2009, 2018).

Organisation institutionnelle : une région monodépartementale ultrapériphérique

La Réunion est un département français (loi du 19 mars 1946). La loi du 31 décembre 1982 lui confère le statut de Région. À la différence des régions hexagonales, son assise territoriale est monodépartementale et ses compétences sont étendues, notamment en matière de finances publiques locales (octroi de mer). La réforme constitutionnelle du 28 mars 2003 confirme ces dispositions en créant la dénomination Départements et Régions d'Outre-mer, mais contrairement aux autres DROM, elle prive La Réunion (amendement « Virapoullé ») de la possibilité de produire des lois ou des règlements d'application locale. En 1997, La Réunion devient une région ultrapériphérique (RUP). Ce régime prévoit l'applicabilité de principe de l'ensemble du droit communautaire, adaptable au titre des caractéristiques et des contraintes particulières des RUP.

Bilan démographique et social

Évolution de la population à La Réunion



Sources : Insee (Recensements ; estimations de pop. au 1^{er} janvier)

La population réunionnaise est métisse, multiculturelle et pluriculturelle. Elle est l'héritage de mouvements migratoires en provenance d'Europe, d'Afrique, d'Inde, de Chine et des îles de l'océan Indien. Au 1^{er} janvier 2024, elle est estimée à 885 700 habitants, soit le double de son niveau de 1970. La croissance démographique reste dynamique sur la période récente (+0,5 % en moyenne par an sur les dix dernières années), même si elle ralentit par rapport aux décennies précédentes (+1,4 % par an dans les années 2000 et +1,8 % par an dans les années 1990). Cette évolution s'explique par la baisse progressive du taux de natalité et par un solde migratoire devenu négatif à partir de 2009.

En 2024, La Réunion reste un département jeune avec un âge moyen de 39 ans contre 42 ans au niveau national. Pour autant, sa population vieillit rapidement. Les personnes âgées de plus de 75 ans représentent 6 % de la population réunionnaise en 2024, contre 3 % vingt ans plus tôt. L'espérance de vie à la naissance est de 79 ans en moyenne pour les hommes et de 85 ans pour les femmes. Cet écart entre les deux sexes se réduit, mais reste l'un des plus importants parmi les régions françaises. Le taux de natalité est également supérieur à celui de la France entière (14,3 ‰, contre 9,9 ‰ en 2023), mais converge progressivement.

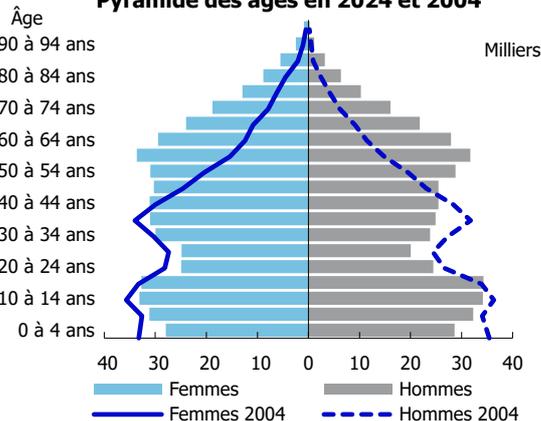
Si le taux de pauvreté à La Réunion a diminué de 10 points depuis 2007, il demeure bien supérieur à celui de l'Hexagone (36 %, contre 15 % en 2021) et témoigne de fortes inégalités de revenus : en 2021, la moitié des habitants de l'île vivent avec moins de 1 420 euros par mois et par unité de consommation, contre 26 % en France entière. Par ailleurs, le retard de niveau de qualification est plus marqué à La Réunion. En 2022, 26 % des jeunes réunionnais ayant participé à la Journée défense et citoyenneté rencontrent des difficultés de lecture, contre 11 % en France Hexagonale.

| Indicateurs démographiques | La Réunion | France |
|--|------------|----------------------|
| Population au 1 ^{er} janvier 2024 (milliers, millions pour la France) | 885,7 | 66,1 ⁽¹⁾ |
| Part des moins de 20 ans (%) | 28,7 | 23 ⁽¹⁾ |
| Part des 65 ans et plus (%) | 15 | 28 ⁽¹⁾ |
| Densité de population (hab/km ²) | 353 | 120,5 ⁽²⁾ |
| Projections population à 2050 (milliers, millions pour la France) | 1 021,9 | 66,4 ⁽²⁾ |
| Taux de natalité (‰) | 14,3 | 9,9 ⁽²⁾ |
| Taux de mortalité (‰) | 5,9 | 9,2 ⁽²⁾ |
| Indice conjoncturel de fécondité | 2,3 | 1,6 ⁽²⁾ |
| Espérance de vie des femmes (années) | 85,1 | 85,7 ⁽²⁾ |
| Espérance de vie des hommes (années) | 79,4 | 80 ⁽²⁾ |

⁽¹⁾ France hexagonale ; ⁽²⁾ France entière

Source : Insee

Pyramide des âges en 2024 et 2004



Sources : Insee, État civil

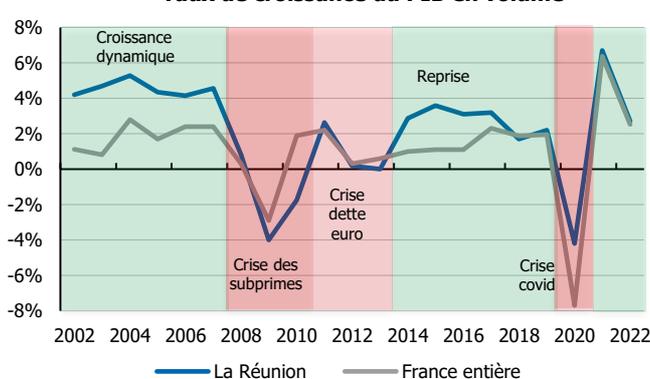
Panorama de l'économie

L'activité économique réunionnaise suit la tendance de l'Hexagone

Dans l'ensemble, l'activité à La Réunion évolue de concert avec celle de l'Hexagone. En 2008, le territoire connaît un retournement économique durable. Il faut attendre 2014 pour qu'une véritable reprise se dessine. Toutefois, le PIB ne retrouve pas le rythme de croissance de la décennie précédente, en raison d'une productivité qui stagne¹. La consommation finale constitue le principal moteur de l'activité (+2,1 % en moyenne entre 2014 et 2019), suivie de l'investissement (+0,7 %).

En 2020, la crise de la Covid-19 impacte durement l'économie réunionnaise. Son PIB chute de 4,2 %. Cette baisse est presque deux fois moins forte que celle de la France (-7,7 %), du fait d'une situation sanitaire plus favorable et du poids élevé du secteur non marchand dans l'île, mieux protégé contre les fluctuations économiques.

Taux de croissance du PIB en volume



Sources : Insee, comptes définitifs (2000-2018) ; Cerom, comptes rapides (2019-2022)

¹ Le rythme de la productivité du travail influe fortement sur le rythme de la croissance de l'économie à moyen terme. À La Réunion, l'écart de productivité par rapport à la France s'était réduit jusqu'en 2008 avec le développement des services marchands. Avec l'arrêt des gains de productivité depuis la crise, cet écart s'est de nouveau creusé. Cerom, « 10 ans après la crise de 2007-2008 — La crise freine le rattrapage économique réunionnais ».

En 2021, l'activité rebondit, malgré la forte détérioration de la situation sanitaire. Le PIB progresse de 6,7 %, soutenu par l'ensemble des composantes de la demande intérieure. En 2022, la production croît de 2,7 %, toujours portée par la demande intérieure, et notamment la consommation finale (+5,6 % d'évolution ; +5,1 % de contribution à la croissance). Malgré les crises, la richesse moyenne par habitant à La Réunion a convergé vers celle de l'Hexagone durant les vingt dernières années : le PIB par habitant représente ainsi 64 % de celui de la France en 2022, contre 54 % en 2000.

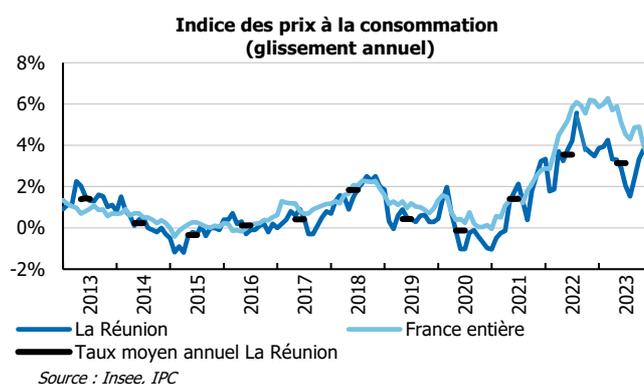
| Principaux indicateurs économiques | 2020 | 2021 | 2022 | France 2020 | France 2021 | France 2022 |
|---|--------|--------|--------|-------------|-------------|-------------|
| PIB (milliards d'euros courants) | 19,0 | 20,4 | 21,7 | 2 310,5 | 2 500,9 | 2 639,1 |
| Taux de croissance du PIB (% en volume) | -4,2 | +6,7 | +2,7 | -7,7 | +6,4 | +2,5 |
| PIB par habitant (euros courants) | 21 949 | 23 360 | 24 663 | 34 283 | 36 879 | 38 775 |

Sources : Insee, Cerom, Douanes

Le retour de l'inflation

Entre 2011 et 2021, la hausse des prix est modérée à La Réunion : +0,8 % en moyenne par an (+1,1 % au niveau national). Le redémarrage économique mondial post-covid entraîne cependant des difficultés d'approvisionnement et de fortes hausses des prix des matières premières. Ces tensions inflationnistes s'intensifient en 2022 consécutivement au début de la guerre russe en Ukraine. L'inflation mesurée atteint à 3,7 % en moyenne en 2022, portée par la hausse des prix de l'énergie (+18,2 %). En 2023, l'inflation persiste (3,1 %) en se diffusant aux prix de l'alimentation (7,6 %), principal poste contributeur.

Si l'inflation est plus faible qu'au niveau national sur ces dernières années, les prix à La Réunion restent en moyenne plus élevés de 9 % selon la dernière enquête spatiale des prix de l'Insee¹. Cet écart est par ailleurs plus accentué pour les produits alimentaires (+37 % en moyenne), les boissons alcoolisées et le tabac (+27 %), les biens et services de communication (+25 %), mais aussi, les loisirs et la culture (+14 %).



La dynamique de l'emploi s'essouffle après la reprise post-covid

| Emploi (milliers) | 2012 | 2020 | 2021 | 2022 | TCAM 12-22 ⁽¹⁾ |
|------------------------|-------|-------|-------|-------|---------------------------|
| Emploi total | 263,2 | 308,4 | 330,8 | 339,3 | +2,6 % |
| Emploi non salarié | 31,5 | 39,4 | 42,9 | 45,0 | +3,6 % |
| Emploi salarié | 231,8 | 269,0 | 288,0 | 294,3 | +2,4 % |
| Agriculture | 3,0 | 3,1 | 3,4 | 3,9 | +2,6 % |
| Industrie | 16,5 | 19,4 | 20,3 | 21,1 | +2,5 % |
| Construction | 13,4 | 16,7 | 17,8 | 18,4 | +3,2 % |
| Services marchands | 103,1 | 113,7 | 126,3 | 131,0 | +2,4 % |
| Services non marchands | 95,8 | 116,1 | 120,1 | 119,9 | +2,3 % |

⁽¹⁾TCAM : Taux de croissance annuel moyen. Source : Insee, au 31 décembre

À fin 2023, La Réunion compte 297 000 salariés, secteurs privés et publics confondus (estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee). Neuf emplois sur dix sont des emplois salariés. Le secteur des services (commerce inclus) concentre 86 % de ces emplois, dont 41 % pour les seuls services non marchands. Depuis les années 2000, l'emploi non-salarié se développe à un rythme soutenu.

L'après-crise des subprimes est caractérisée par un redressement graduel de l'emploi soutenu par une politique volontariste de contrats aidés. Toutefois, en 2023, cette dynamique s'essouffle. Le ratio de bénéficiaires de contrats aidés par rapport à la population en âge de travailler est divisé par trois en comparaison du pic de 2015. En sus, le niveau de l'emploi salarié continue de croître en 2023 (+2 600 emplois créés, soit +0,9 %), mais à un rythme moins soutenu que les dernières années (+6 400 emplois créés en 2022 et 15 300 en 2021), se rapprochant de l'évolution à l'échelle du pays de 0,6 % (hors Mayotte).

Le taux d'activité s'améliore de 3 points, du fait de la participation accrue des femmes au marché du travail. Entre 2019 et 2023, le taux d'activité des femmes croît de 4 points pour atteindre 58 %. Au total, le taux d'activité est en dessous du niveau national : 62 % contre 74 %. De même, le taux d'emploi demeure relativement faible : 50 %, contre 69 % en France hors Mayotte (+3 points de 2019 à 2023). Le taux de chômage au sens du BIT² s'établit à 19,0 % à La Réunion, contre 7,1 % en France en 2023. Il décroît significativement de 2014 à 2020 (-9 points), avant de se stabiliser depuis trois ans.

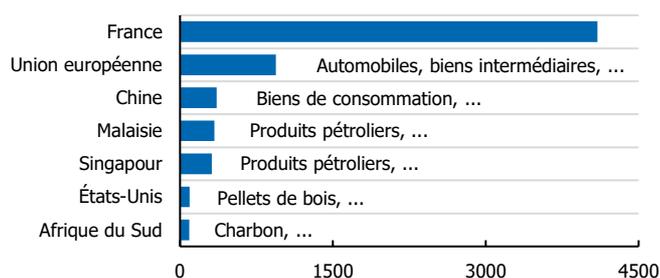
Deux autres dynamiques récentes concernent les chômeurs et l'emploi. D'une part, les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégorie B et C, c'est-à-dire les personnes qui déclarent une activité en parallèle de leur recherche active d'emploi, voient leur nombre augmenter depuis l'après-crise covid au détriment de ceux en recherche active, disponible, mais sans emploi (DEFM A). D'autre part, une explosion du régime de la microentreprise est à l'œuvre depuis la pandémie : 3 237 créations ont été réalisées en 2019, soit 39,2 % des créations, jusqu'à 7 242 créations en 2023, pour 58,9 % des enregistrements.

¹ Insee Analyses Réunion « [Des prix plus élevés de 9 % à La Réunion, jusqu'à 37 % pour l'alimentaire - Insee Analyses Réunion - 83](#) », juillet 2023

² Un chômeur au sens du BIT est une personne sans emploi en recherche active d'un emploi. Elle n'est donc pas forcément inscrite à Pôle emploi et inversement.

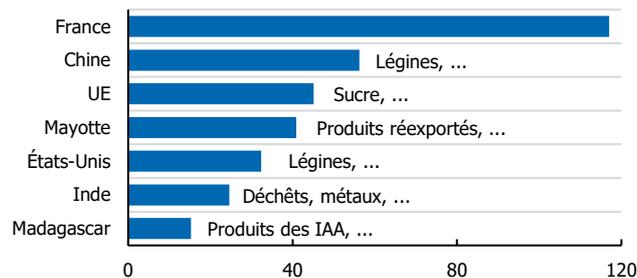
Une balance commerciale structurellement déficitaire

Principaux fournisseurs en 2023 (en millions d'euros)



Source : Douanes

Principaux clients en 2023 (en millions d'euros)



Source : Douanes

À l'instar des autres DROM et de la majorité des économies insulaires, La Réunion a largement recours aux importations pour ses approvisionnements en biens et matières premières. La France métropolitaine reste de très loin le principal fournisseur et client de La Réunion. Le poids des importations rapporté au PIB est néanmoins d'environ un tiers, c'est-à-dire inférieur à d'autres économies insulaires de moins de 2 millions d'habitants comme à l'île Maurice avec un poids de 54 %. À contrario, les exportations demeurent structurellement à des niveaux faibles, à près de 2 % du PIB (17 % à Maurice). La Réunion exporte essentiellement du sucre et des produits de la pêche, le reste des exportations concerne principalement des produits réexportés. Ce déséquilibre de flux génère une balance commerciale structurellement déficitaire.

En 2023, les importations totales se contractent de 3,5 % en valeur sur un an en raison de la baisse des importations de biens énergétiques (+0,6 % pour les importations totales hors énergie). En revanche, sur dix ans, la dépendance de La Réunion vis-à-vis de l'extérieur augmente, avec des montants importés par le territoire qui progressent presque deux fois plus vite que le PIB. Les exportations enregistrent également une baisse de 6,3 % en 2023, revenant sous le niveau d'il y a dix ans.

| Importations en valeur (millions d'euros) | 2023 | Exportations en valeur (millions d'euros) | 2023 |
|--|---------------|---|--------------|
| Biens d'investissement | 2033,5 | Biens d'investissement | 97,1 |
| <i>dont matériel de transport</i> | 926,5 | Biens de consommation durables | 4,5 |
| Biens de consommation durables | 364,3 | Biens de consommation non durables | 207,7 |
| Biens de consommation non durables | 2126,7 | <i>dont sucre et rhum</i> | 108,9 |
| <i>dont produits des industries alimentaires</i> | 636,5 | <i>dont produits de la pêche</i> | 66,6 |
| Biens intermédiaires | 1491,2 | Biens intermédiaires | 33,9 |
| Énergie | 768,9 | Énergie | 1,2 |
| Autres | 206,6 | Autres | 47,0 |
| Total | 6991,2 | Total | 391,3 |

Source : Douanes

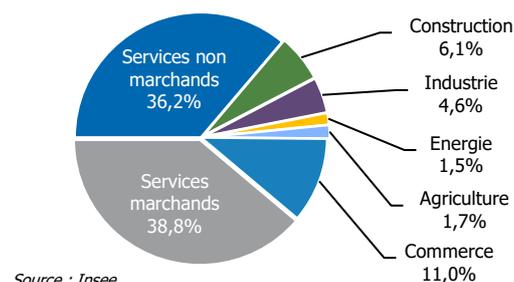
Source : Douanes, incluses les légimes placées sous dispositif d'entrepôt douanier

Les principaux secteurs d'activité

La structure de l'économie réunionnaise est caractérisée par la prépondérance des services (marchands, non marchands et commerce), qui représentent 86 % de la valeur ajoutée en 2019. Elle se distingue notamment de celle de la France entière par l'importance des services non marchands (administration publique et éducation, santé et action sociale) avec 36,2 % de la création de richesse de l'île, contre 21,8 % au niveau national.

En miroir, le poids de l'industrie réunionnaise (y compris le secteur de l'énergie) est deux fois moins élevé qu'en France entière (6,1 %, contre 13,9 %). La filière canne-sucre-rhum concentre près d'un tiers de la richesse créée par l'industrie. En 2023, 1,436 million de tonnes de cannes ont été récoltées. Toutefois, les campagnes cannières des dernières années sont jugées décevantes.

Répartition de la valeur ajoutée en 2019



Source : Insee

| Principaux indicateurs sectoriels | 2023 | Moyenne décennale 13-23 | TCAM ⁽¹⁾ 13-23 |
|--|------------------------|-------------------------|---------------------------|
| Nombre de médecins généralistes pour 100 000 habitants | 176 ⁽²⁾ | 164,5 ⁽³⁾ | +1,6 % ⁽³⁾ |
| Nombre d'élèves (public et privé, en milliers) | 213,9 | 218,3 | -0,3 % |
| Consommation d'électricité (en GWh) | 2 850,8 ⁽²⁾ | 2 666,8 | +1,5 % ⁽⁴⁾ |
| Production de cannes à sucre (en milliers de tonnes) | 1 436 | 1 636 | -1,8 % |
| Export. de produits de la pêche (en tonnes) | 4 534 | 4 522,2 | -0,5 % |
| Logements autorisés en date réelle (à fin décembre) | 7 100 | 7 825 | -1,6 % |
| Importations de ciment (en milliers de tonnes) | 293,2 | 324,6 | -1,4 % |
| Livraison de logement social | 2 054 | 2 402 | -4,7 % |
| Nombre de touristes (en milliers) | 556,1 | 436,5 | +2,9 % |
| Nombre de nuitées (en milliers) | 1 558,2 | 1 198,7 | +6,7 % |

⁽¹⁾ TCAM : Taux de croissance annuel moyen ; ⁽²⁾ 2022 ; ⁽³⁾ Moyenne 2013 et 2022 car absence de données ; ⁽⁴⁾ Moyenne 2012-2022

Sources : Ariv, CPPR, CTICS, DAAF, Deal, Douanes, Dress, Insee, IRT, SICA REVIA, Société Aéroport de La Réunion, Syndicat mixte de Pierrefonds, Tereos, EDF

La transition du mix électrique vers les bioénergies

Comme les autres zones non interconnectées, La Réunion reste fortement dépendante des importations de produits énergétiques (87 % des énergies primaires utilisées). L'essentiel des besoins en énergie (65 %) est exprimé par le secteur des transports de biens et de personnes. Ce secteur consomme par ailleurs 70 % des ressources pétrolières importées.

Répartition par secteur de la consommation finale d'énergie totale de 12 409 210 MWh en 2022

| | | | | | | |
|-----------|-------------------|------------------|--------------------|-------------|-----------|-------------|
| 10% | 43% | 20% | 2% | 14% | 11% | 1% |
| Industrie | Transport routier | Transport aérien | Transport maritime | Résidentiel | Tertiaire | Agriculture |

Source: OER Horizon Réunion, 2023

Historiquement, la production électrique du territoire dépendait du fioul et du charbon. La mise en œuvre de la stratégie nationale bas-carbone a récemment accéléré la transition du mix électrique vers les énergies renouvelables : la part des énergies fossiles dans le mix électrique a significativement régressé en 2023, de 62 % à 43 %. En effet, la centrale du Port-Est, produisant près de 40 % de la consommation d'électricité de l'île, est désormais alimentée par de l'huile de colza. De même, les installations thermiques de Bois Rouge et du Gol fonctionnent depuis peu avec de la biomasse solide (pellets de bois) provenant d'Amérique du Nord, en remplacement du charbon. Les bagasses issues de résidus de canne à sucre alimentent également ces centrales, mais ne peuvent suffire face aux besoins croissants. Autre composante, l'hydraulique représente 13 % du mix électrique réunionnais. L'énergie photovoltaïque représente 9 % de la production, mais est en forte croissance. L'énergie éolienne terrestre ne compte que pour 1 % du mix électrique. L'objectif est de doubler sa puissance installée entre 2023 et 2028 selon la révision de la Programmation pluriannuelle de l'énergie de 2022.

Une surface agricole restreinte, mais une production dynamique

Les surfaces agricoles à La Réunion représentent moins d'un cinquième de la superficie de l'île contre la moitié en France hors DOM et un tiers en Martinique et en Guadeloupe. La surface agricole utilisée par les exploitations agricoles (SAU) est de 37 942 hectares en 2022. Depuis 2010, la SAU a perdu près de 4 900 hectares, évolution qui s'explique principalement par la baisse des surfaces en canne à sucre (-4 200 ha). La surface dédiée à la canne s'élève à 20 140 ha en 2022 et reste encore majoritaire (53 % de la SAU). En 2020, La Réunion dénombre 6 282 exploitations agricoles (18 % de moins qu'en 2010) de 6,2 ha en moyenne. L'exploitation familiale demeure toujours le modèle dominant de l'agriculture réunionnaise. La production agricole totale de l'île avoisine les 500 millions d'euros, pour près de deux tiers de productions végétales, et un tiers de productions animales.

37 % des exploitations sont spécialisées en canne à sucre, 31 % en fruits et légumes, 17 % en système mixte polyculture-élevage et 12 % en élevage. En 2020, la production agricole couvre 70 % des besoins du marché local en frais. La filière fruits et légumes couvre 68 % du marché frais en légumes et 58 % en fruits. Côté élevage, les filières porcines et volailles assurent une couverture du frais quasi totale, à la différence de la filière bovine (47 %). Ces filières animales peinent toutefois à couvrir l'ensemble des besoins (frais, transformé, congelé) du marché local, avec des taux de couverture de 41 % pour les volailles, 35 % pour les porcins, 19 % pour les bovins, avec des objectifs respectifs de 47 %, 36 % et 24 % à l'horizon 2030.

Un secteur BTP tributaire de la commande publique

Le secteur du BTP représente 6,1 % de la valeur ajoutée et répond à la demande exprimée par les commandes privées (logement et construction) comme publiques (logements sociaux et travaux publics). Cette dernière est un soutien important de la filière BTP, puisqu'elle représente aujourd'hui environ 80 % de son chiffre d'affaires. La reprise dans le secteur a tardé à se matérialiser après la crise de 2009, dans un contexte de réorientation des dispositifs de défiscalisation du logement privé vers le logement social. La forte demande de résidences principales (leur nombre augmente 2 fois plus vite qu'en France entre 2014 et 2020, soit +1,5 % en moyenne par an) et l'ouverture du chantier de la Nouvelle route de littoral (NRL) en 2014 ont stimulé la création de valeur et d'emplois. En 2020, la crise sanitaire a désorganisé la demande. Dans son sillage, le secteur subit les conséquences du renchérissement des coûts de construction et des coûts de financement. Le nombre de logements mis en chantier baisse pour la seconde année consécutive (-12,3 % à fin 2023, après -19,3 % en 2022). À la suite de mouvements de grèves des acteurs de la filière en début d'année 2024, les administrations publiques se sont engagées à débloquer leurs dépenses d'investissement pour un montant de 146 millions d'euros supplémentaire (représentant un tiers de la commande publique).

Un territoire attractif pour les touristes

La fréquentation touristique extérieure de La Réunion continue de progresser depuis la fin de la crise sanitaire, dépassant même le niveau de 2019. La Réunion a accueilli 556 089 touristes extérieurs en 2023. Ce chiffre s'inscrit en hausse de 12,2 % par rapport à 2022, et de 4,2 % par rapport au niveau de 2019. La majorité de ces touristes proviennent de l'Hexagone (80 %) et 12,2 % de l'océan Indien. Parallèlement, 20 000 croisiéristes ont accosté dans l'île cette même année. Bien que modeste, le poids de l'industrie touristique dans l'économie réunionnaise est supérieur à celui de secteurs traditionnels, tels que l'agriculture-pêche ou l'industrie agroalimentaire. L'offre d'hébergement de l'île a augmenté de 9,1 % en 10 ans. Tenant compte de ces évolutions, l'Aéroport de Roland Garros a pour projet d'étendre sa capacité à 3 millions de passagers par an via la création de la Nouvelle Aérozone Ouest. Dans le même temps, de nouveaux investissements sont prévus, à l'image de l'ouverture en 2024 de dix nouveaux hôtels sur l'île.

Le financement de l'économie

À fin 2023, La Réunion compte 21 établissements installés localement : 10 banques, 6 établissements de crédit spécialisés et 5 sociétés de financement. Le nombre d'acteurs bancaires a culminé en 2010, avec 23 établissements financiers installés, et diminué depuis à l'occasion de fusions.

| Indicateurs d'entreprises | 2023 | Indicateurs Ménages | 2023 |
|--|--------------|--|--------------|
| Actifs financiers (millions d'euros) | 5 391 | Actifs financiers (millions d'euros) | 13 212 |
| Concours bancaires (millions d'euros) ⁽¹⁾ | 11 522 | Concours bancaires (millions d'euros) ⁽¹⁾ | 12 536 |
| <i>dont crédits d'exploitation⁽¹⁾</i> | <i>1 463</i> | <i>dont crédits à la consommation⁽¹⁾</i> | <i>2 984</i> |
| <i>dont crédits d'investissement⁽¹⁾</i> | <i>5 012</i> | <i>dont crédits à l'habitat⁽¹⁾</i> | <i>9 540</i> |
| <i>dont crédits à l'habitat⁽¹⁾</i> | <i>4 736</i> | Créances douteuses nettes (millions d'euros) | 120 |
| Nombre de défaillances | 874 | Nombre de dossiers de surendettement | 1 331 |

Source : IEDOM, données au 31 décembre (1) concours accordés par l'ensemble des établissements de crédit

Ralenti des crédits consentis à l'économie

À fin décembre 2023, les encours bruts de crédits consentis aux agents économiques réunionnais atteignent un total de 29,7 milliards d'euros. L'année 2023 coïncide avec un ralentissement des crédits accordés, en hausse de 2,0 % en 2023, après +3,4 % en 2022 et en 2021.

Les crédits aux ménages faiblissent (+2,8 % en 2023) et représentent 12,5 milliards d'euros d'encours. Ce ralentissement concerne avant tout le marché du financement de l'habitat. Avec une croissance de seulement +1,9 % sur les douze derniers mois, les crédits immobiliers consentis aux ménages affichent un ralentissement jamais enregistré à La Réunion. Afin de lutter contre l'inflation, la BCE a relevé ces taux directeurs, ce qui a mécaniquement augmenté le coût du crédit. Parallèlement, les crédits de financement de la consommation des ménages ont ralenti en 2023 : +5,7 % sur l'année, contre +8,5 % en 2022. En perte de vitesse jusqu'en 2014 du fait des conséquences de la crise financière de 2007-2009, leur niveau reste néanmoins bien orienté.

Du côté des entreprises, leur financement est globalement stable avec +0,9 % en 2023, après le bond de +19,0 % de 2020 du fait des crédits d'exploitation, et plus particulièrement des Prêts garantis par l'Etat (PGE). Les crédits d'investissement reculent de -3,8 % en 2023, après une faible hausse de +0,8 % en 2022. Enfin, concernant les créances douteuses, le système bancaire n'enregistre pas de montée du risque de crédit de la part de sa clientèle, qui atteint même un nouveau plus bas niveau historique à 3,1 % de l'ensemble des concours bruts totaux octroyés dans le département.

La dynamique de collecte des dépôts faible

À fin décembre 2023, les placements financiers totaux détenus par les agents économiques réunionnais s'élèvent à 19,7 milliards d'euros. La collecte nette d'épargne supplémentaire se retrouve à un niveau exceptionnellement bas en 2022 (+1,9 %) et 2023 (+1,4 %), ralentie par le contexte inflationniste. Il faut remonter aux années 2007-2010 pour retrouver des niveaux comparables. Pour mémoire, les actifs avaient connu une croissance exceptionnelle en 2020 (+15,3 %), dans le contexte de la crise sanitaire et des aides versées à cette occasion aux entreprises et aux ménages. Ainsi, l'année 2020 avait été particulièrement atypique avec une croissance des dépôts à vue de +28,0 %. Depuis, l'accumulation d'épargne a ralenti avec le remboursement des PGE, et les dépôts à vue se sont contractés (8,9 milliards d'euros ; -8,2 % en 2023).

Les placements liquides ou à court terme s'élèvent à 6,1 milliards d'euros à fin décembre 2023, en progression de +19,6 % par rapport à l'année précédente. L'augmentation de la collecte nette sur ces produits d'épargne atteint ainsi pratiquement un milliard d'euros supplémentaire en glissement annuel à fin 2023, soit la plus importante progression des placements liquides jamais enregistrée par le passé sur une année civile. Ces placements enregistrent ainsi une sixième année de croissance consécutive depuis 2018, accélérant par rapport à 2022 (+12,7 % en 2022 et +5,0 % en 2021), dans le contexte de hausse des taux d'intérêt. Pour l'épargne de long terme, elle s'établit à 4 728 millions d'euros à fin décembre 2023, en hausse de +1,7 % sur un an contre une baisse de -4,2 % l'année précédente. Elle n'a que peu bénéficié de la croissance significative des liquidités disponibles des ménages et des entreprises.

La bancarisation en mutation

Les réseaux bancaires ont rationalisé leur implantation, en lien notamment avec le développement de la banque digitale. Alors qu'au cours des années 2000-2010, la croissance des implantations avait été portée par des ouvertures d'agences, désormais, se développe le concept de libre-service bancaire sans personnel dans des zones périphériques des grandes villes. Le nombre d'habitants par guichet bancaire permanent continue ainsi une nouvelle fois de croître en 2023 pour s'établir à un guichet pour 3 990 habitants. Le constat est le même pour la rationalisation des distributeurs. Par rapport au nombre maximal de 642 automates installés en 2017, le département enregistre une baisse de -94 machines en 6 ans, soit pratiquement -15 %.

Les flux de billets en circulation dans le département progressent faiblement en 2023 (+0,2 % en valeur et +0,1 % en volume pour les billets émis). Ils avaient connu une diminution importante en 2020 avec la baisse de la consommation, dans un contexte de restrictions sanitaires, puis une hausse modérée en 2021 à forte en 2022 avec la reprise économique. En outre, l'usage des espèces, encore très privilégié dans les habitudes des Réunionnais, diminue graduellement au profit de l'usage de la carte bancaire. L'épidémie de Covid-19 a pu accélérer cette transition.

| Indicateurs monétaires et financiers | 2013 | 2023 | France ⁽¹⁾ |
|---|-------|-------|-----------------------|
| Nombre d'hab. par guichet bancaire | 3 475 | 3 990 | 1 987 |
| Nombre d'hab. par DAB/GAB | 1 406 | 1 616 | 1 416 |
| Actifs financiers des agents éco. (Md€) | 12,0 | 19,7 | 3 832 |
| Encours sains des agents éco. (Md€) | 17,5 | 28,7 | 4 606 |
| Taux de créances douteuses (en %) | 6,0 | 3,1 | 2,7 |

(1) En 2022

Sources : IEDOM, données au 31 décembre ; Banque de France

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : P. LA COGNATA — Responsable de la rédaction : N. GOBALRAJA

Rédaction : S. AUBERT – Éditeur : IEDOM